

RÈGLEMENT 717-2024

Règlement décrétant des travaux d'entretien (dénégement et sablage) de la rue Cantafio, désignée rue privée, pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE l'article 70 de la Loi sur les compétences municipale (L.R.Q. c. C 47.1) stipule que la Municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants concernés;

CONSIDÉRANT la demande de la majorité des contribuables intéressés aux travaux d'entretien de la rue Cantafio;

CONSIDÉRANT la soumission au montant total de 10 272,83 \$ (coût net) pour trois (3) an, soit du 15 octobre 2024 au 15 avril 2027;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 19 août 2024;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 19 août 2024.

POUR CES MOTIFS,

2024-440

il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Jean-Guy Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil adopte le règlement 717-2024 intitulé « Règlement décrétant des travaux d'entretien (dénégement et sablage) de la rue Cantafio, désignée rue privée, pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 » et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

Le conseil autorise l'exécution de travaux consistant dans le dénégement et le sablage de la rue Cantafio, désignée rue privée, pour un montant total de 10 272,83 \$ (coût net) pour une période de trois ans, réparti comme suit : 3 328,95 \$ pour la saison 2024-2025, 3 395,54 \$ pour la saison 2025-2026 et 3 548,34 \$ pour la saison 2026-2027, le tout tel qu'il appert à la soumission de la compagnie Entretien général C. Lamoureux en date du 20 juin 2024, incluse comme annexe B au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Pour pourvoir au remboursement annuel du coût réel des travaux décrétés à l'article 2, il est exigé et il sera prélevée, de chaque propriétaire d'un immeuble bénéficiant du service, situé en bordure des chemins concernés identifiés sur l'extrait du rôle d'évaluation inclus à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire. Le plan désignant le bassin de taxation est illustré à l'annexe C joint au présent règlement pour en faire partie intégrante. Le montant de cette compensation sera établi en divisant le coût réel des travaux encourus par la Municipalité (taxes nettes) par le nombre de bâtiments dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

RÈGLEMENT 717-2024 (suite)

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)

Avis de motion :

Le 19 août 2024

Adoption du projet de règlement :

Le 19 août 2024

Adoption du règlement :

Le 16 septembre 2024

Directeur général et greffier-trésorier

Mairesse

Municipalité de Chertsey

 Secteur sélectionné sur la carte
 Liste des dossiers


Matricule	Propriétaire Emplacement	Frontage	Profondeur	Superficie	Nbre log.	Valeur bâtiment	Valeur terrain	Valeur immeuble	
7006-87-0459-0-000-0000 1	ANZINI MARIA 107 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902345 Ancien(s) lot(s) : P 5-A-0C-06 ✓	45.72	m	48.17 m	1210.50 m ²	1	87 600	10 000 97 600	
7006-87-0082-0-000-0000 2	ZAMBITO GUISEPPE 121 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902346 Ancien(s) lot(s) : P 5-A-0C-06, P 5-B-0C-06 ✓	15.24	m	60.96 m	752.30 m ²	1	37 600	6 200 43 800	
7006-78-8416-0-000-0000 3	ROGERS MARK 141 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902342 Ancien(s) lot(s) : 5-B-4-0C-06 ✓	28.96	m	74.01 m	1977.50 m ²	1	46 100	13 700 59 800	
7006-78-7041-0-000-0000 4	REBELO JEAN-LOUIS 161 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902359 Ancien(s) lot(s) : P 5-B-0C-06 ✓	30.65	m	76.97 m	2342.60 m ²	1	77 700	14 700 92 400	
7006-78-5660-0-000-0000 5	DI STASIO GIUSEPPE 181 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902358 Ancien(s) lot(s) : P 5-B-0C-06 ✓	16.61	m	76.97 m	1158.10 m ²	0	13 100	9 600 22 700	
7006-89-1705-0-000-0000 6	AIAM MOHAMMAD 190 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902332 Ancien(s) lot(s) : P 5B-0C-06 ✓	48.74	m	74.99 m	3065.40 m ²	1	165 200	16 500 181 700	
7006-88-4460-0-000-0000 7	MINOTTI MARIA DOMENICA 150 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902336 Ancien(s) lot(s) : P 5-B-0C-06 ✓	30.81	m	60.96 m	1858.10 m ²	1	51 600	13 400 65 000	
7006-88-5230-0-000-0000 8	RINALDI JONATHAN 140 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902337 Ancien(s) lot(s) : 5-B-21-0C-06 ✓	33.80	m	60.96 m	1665.70 m ²	1	120 800	12 800 133 600	
7006-87-6796-0-000-0000 9	NAROVIANSKI ALEXANDER 100 RUE CANTAFIO Lot(s) rénové(s) : 3902335 Ancien(s) lot(s) : P 5-B-0C-06 ✓	56.55	m	134.68 m	5323.20 m ²	1	47 500	17 200 64 700	
Nombre de dossiers:	9	Grand total:				8	647 200	114 100	761 300

TABLEAU DE PRIX

Qté	DESCRIPTION	Prix unitaire 2024-2025	Prix unitaire 2025-2026	Prix unitaire 2026-2027	TOTAL
220 mètres	Avenue Goyette	2671.98 \$	2131.54 \$	2251.46 \$	8263.98 \$
440 mètres	Chemin du Lac-David Ouest	585.81 \$	587.55 \$	620.12 \$	1800.81 \$
Voir plan	Parc à bacs Lac-Paré /Chantelle Ouest	1071.82 \$	1252.25 \$	1355.63 \$	3999.70 \$
220 mètres	Rue Cantafio	316.81 \$	3231.23 \$	3319.77 \$	9187.81 \$
1400 mètres	Chemin du Lac-Fidèle	— \$	— \$	— \$	— \$
1650 mètres	Chemin du Domaine-des-Sentiers	— \$	— \$	— \$	— \$
					SOUS-TOTAL 39977.30 \$
					T.P.S. (5 % sur le montant du sous-total) 1998.87 \$
					T.V.Q. (9,975 % sur le montant du sous-total) 3987.71 \$
					GRAND TOTAL 45963.91 \$

net sans
 18907.00
 10272.83

Le signataire affirme être valablement autorisé à signer le présent document. Il affirme et accepte avoir lu et s'engage à respecter les engagements du fournisseur de services joints au présent document.

Signature	
Nom en lettres moulées	CHRISTIAN LAMOUREUX
Date	20 juin 2021

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE SERVICES

Prix

Le fournisseur de services s'engage à honorer son prix pour toute la durée du contrat et ce, jusqu'à complète exécution. Toute facturation supplémentaire non identifiée à la page 3 du présent document doit être préalablement autorisée par un représentant de la Municipalité sous peine de refus de paiement par cette dernière.



No de contrat : G24-018

DEMANDE DE PRIX

DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DU SECTEUR 06
2024-2025 / 2025-2026 / 2026-2027

DÉSIGNATION LÉGALE DU FOURNISSEUR DE SERVICES	
Raison sociale	Entretien Service O.C. P. Lamoureux
Adresse du siège social	11640 Rte 125 Entrelacs
Téléphone	Bureau Cellulaire : 508-917-3762
Télécopieur	
Adresse pour fins de correspondance	11640 Rte 125 Entrelacs
Personne autorisée et responsable du contrat	Christian Lamoureux
Fonction	Propriétaire
Courriel	christian.lamoureux1963@telus.com
Numéro d'inscription des taxes	TPS : 1037114762 TVQ : 84626 9856 Rtax01
Numéro d'entreprise du Québec	2272105802
Date	

Veillez compléter et retourner cette section du formulaire si vous ne désirez pas participer à la demande de prix

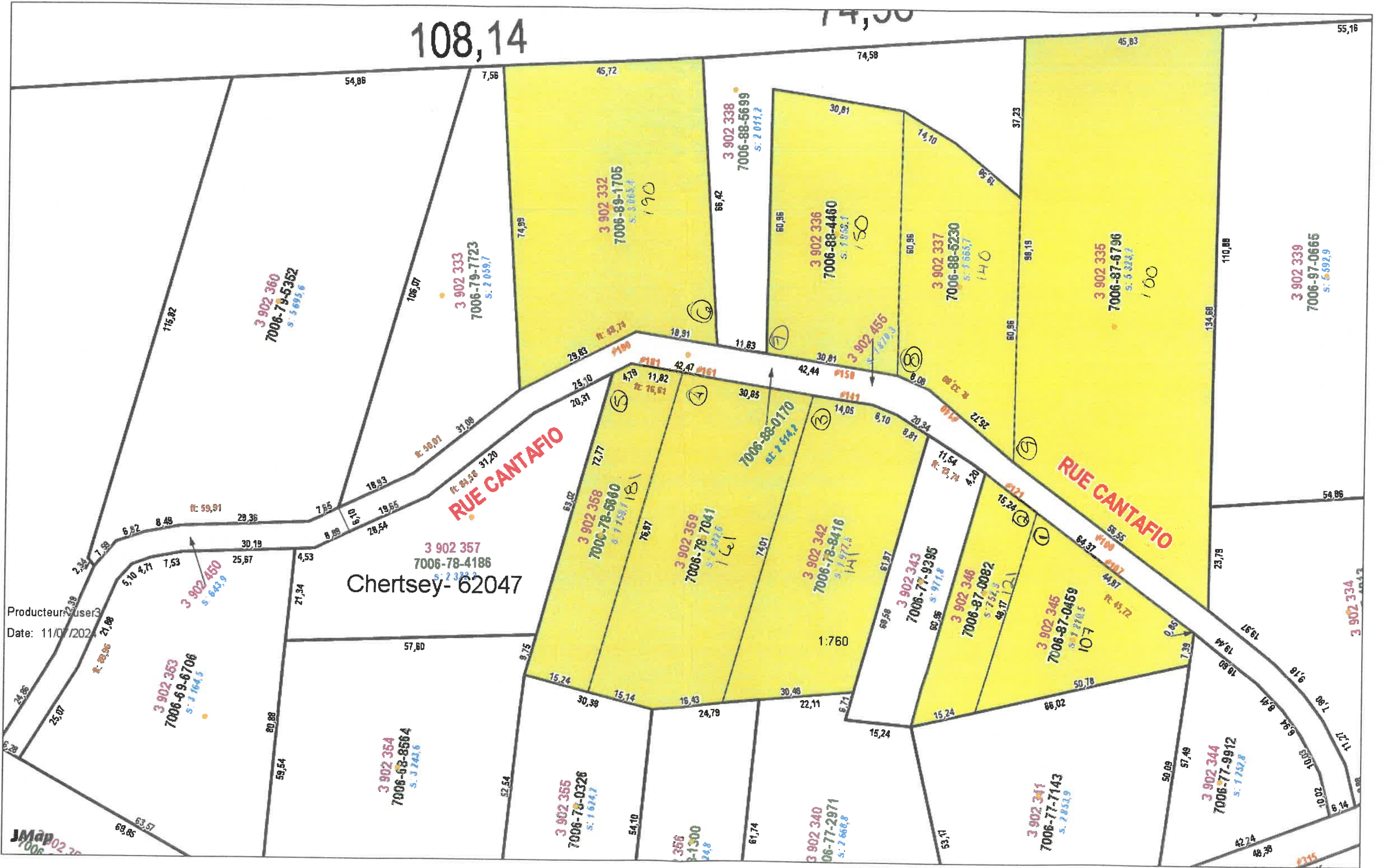
- Le délai d'exécution est insuffisant pour réaliser les exigences de la demande;
- La demande est hors de notre champ d'expertise;
- Notre carnet de commandes est complet pour le moment;
- Autre : (veuillez indiquer la raison)

Pour toute information, le signataire peut communiquer avec
Olivier Sicard au 450-882-2920 poste 2240.

108,14

14,50

55,16



Producteur: user3
Date: 11/07/2024

JMap 02 2006